



Réseau Lycées agricoles privés 64/40

Un tremplin pour des parcours variés

L'enseignement agricole privé propose un éventail de formations aux métiers de la nature et du vivant, en misant sur la pluridisciplinarité et la proximité entre élèves et enseignants.

Une pédagogie novatrice

Travail en groupe, projets collectifs, séjours à l'étranger, contrôle continu... la pédagogie appliquée dans les lycées agricoles favorise l'épanouissement des élèves.

La réforme du baccalauréat général et technologique, entrée en vigueur à la rentrée 2019, instaure désormais le contrôle continu.

En lycée agricole, c'est déjà une réalité depuis longtemps. En effet, l'enseignement agricole a adopté de longue date ce principe, qui permet aux élèves d'acquiescer tout au long de l'année 50 % de la note finale du diplôme ainsi de mieux maîtriser la progression de leurs apprentissages. Mais ce n'est pas la seule singularité de l'enseignement agricole, qui repose sur l'approche pluridisciplinaire des enseignements fondamentaux.

Concrètement, l'enseignement agricole privilégie la transversalité, avec des projets

partagés mais aussi des missions à vocation sociale ou humanitaire.

L'enseignement agricole accorde également une place importante à la mise en pratique des enseignements sur le terrain professionnel, que ce soit par le biais de visites d'entreprises ou de stages qui contribuent à l'insertion des jeunes dans la vie active.

Enfin, l'ouverture à l'international n'est pas oubliée. Les 9 lycées agricoles privés du REAP 64-40 proposent ainsi à leurs élèves de partir en Europe dans le cadre du programme européen Erasmus*. L'occasion de découvrir d'autres cultures et de parfaire sa pratique des langues étrangères, tout en vivant une belle aventure humaine.

« Promouvoir ces parcours dans le sud Aquitain »

Entretien avec Christine Gayon, directrice du lycée agricole privé de Saubrigues.



Pouvez-vous nous présenter le REAP ?

Ce collectif regroupe neuf établissements sur le sud Aquitain, membres du CNEAP, une Fédération nationale d'établissements d'enseignement agricole privé. Nous avons décidé de travailler ensemble pour promouvoir dans le sud Aquitain l'enseignement agricole privé, qui est trop peu connu.

Quelle est la différence entre un lycée agricole public et privé ?

L'établissement agricole privé est géré par une association sous contrat avec le ministère de l'Agriculture. Les enseignants sont des agents de droit public mais les autres fonctions (administratif, entretien...) sont assurées par du personnel privé, qui travaille le plus souvent depuis longtemps dans le même lycée.

En tant qu'établissement agricole privé, on se doit de se démarquer pour que les élèves choisissent nos établissements. Nous sommes des lycées à taille humaine qui se doivent d'apporter un plus à leurs élèves, que ce soit dans les moyens pédagogiques ou des actions extra-scolaires qui favorisent l'épanouissement de la personne.

L'enseignement agricole mène-t-il forcément à un métier agricole ?

Non. 30% des établissements de l'enseignement agricole proposent des formations dans les services aux personnes et aux territoires. Nous avons également les filières vente et commerce, la filière eau, la filière agroalimentaire... Ces formations mènent à un éventail de métiers ayant pour dénominateur commun le milieu rural. Les diplômés vont du brevet des collèges au diplôme d'ingénieurs, en passant par le CAP, le Bac Pro, le BTS, la Licence Pro et même le diplôme d'ingénieur.



C'est bien évidemment la voie royale pour toutes celles et ceux qui se destinent à un métier agricole. Mais pas seulement ! L'enseignement agricole, organisé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, éleve, mais aussi horticulture, agroalimentaire, agroéquipement, aquaculture, cheval aménagement paysager, gestion des espaces naturels, petite enfance, services aux personnes, vente et commerce... sans oublier les bacs S et STAV suivis en lycée agricole.

L'enseignement agricole offre également des alternatives à l'enseignement général, comme dans le cas des 4^e et 3^e agricoles. Destinées aux élèves rencontrant des difficultés au collège, ces classes permettent de remotiver les jeunes et de redonner sens à leurs études, en

les aidant à mettre en place un projet professionnel personnalisé.

Le « plus » de l'enseignement agricole privé

Résultat, ces collégiens acquièrent des compétences et affinent un dossier qui leur permet le plus souvent de choisir leur filière en seconde professionnelle. Si l'enseignement agricole privé enregistre de très bons résultats, c'est parce qu'il place l'élève et l'étudiant au cœur de sa démarche. Les établissements agricoles privés sont généralement à taille humaine, avec des effectifs réduits en classe, ce qui permet un suivi important des élèves, sur le plan scolaire, professionnel et personnel. Le leitmotiv de ces établissements ? Favoriser le dialogue et l'échange afin d'accompagner la progression de chaque élève dans son parcours de formation, en veillant à ne laisser personne de côté. Une approche qui va de pair avec un maillage serré du territoire, pour mettre l'enseignement secondaire et supérieur au plus près du monde rural.



Le sport en option

Le sport joue un rôle important dans l'enseignement agricole privé. La preuve au lycée Jean-Errecart de Saint-Palais.



Suivre un parcours scolaire tout en s'adonnant à sa passion, c'est possible dans un lycée agricole privé.

Au lycée Jean-Errecart de Saint-Palais, les élèves ont ainsi l'opportunité de choisir leur sport favori comme option facultative au baccalauréat, avec à la clé des points supplémentaires pour l'obtention de leur diplôme.

Plusieurs disciplines sont proposées : danse, rugby, football, pelote. Cette dernière section existe depuis plus de 25 ans et compte aujourd'hui une cinquantaine d'élèves, garçons et filles, débutants ou sportifs accomplis. « Cela fait sens dans un lycée agricole. Nos élèves ont souvent l'habitude d'être en extérieur, de faire des activités à la ferme. Le sport au lycée leur permet de se défouler, de sortir de l'environnement de la classe et de progres-

ser » souligne Ramuntxo Farigel, qui enseigne l'EPS aux lycées de Saint-Palais et de Saubrigues.

Le sport fait partie intégrante de la scolarité en lycée agricole privé, avec des enseignements obligatoires en EPS qui peuvent associer des élèves de différentes filières par niveau, comme c'est le cas à Jean-Errecart.

En complément, les options sportives offrent une véritable respiration aux élèves, tout en contribuant à maintenir des pratiques sportives importantes en milieu rural, à l'image de la pelote en Pays basque intérieur. Elles offrent aussi de belles aventures collectives, avec des tournois comme le très relevé championnat de France de rugby des lycées agricoles, mais aussi des sorties ou des événements.

Le REAP 64-40 en chiffres

9 lycées dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques :

Lycée Armand-David (Hasparren), lycée Baudreix (Nay), lycée Frantzesenia (Saint-Jean-Pied-de-Port), lycée Jean-Errecart (Saint-Palais), lycée Notre-Dame (Sauveterre-de-Béarn), lycée Saint-Christophe (Saint-Pée-sur-Nivelle), lycée Sainte-Elisabeth (Saint-Pandelon), LEAP de Saubrigues, LARP de Soule (Mauléon).

45 diplômes proposés du diplôme national du brevet à la licence Pro.

2000 élèves et étudiants inscrits, dont 850 internes.

91 % de réussite en 2019, tous diplômes confondus.

30 pays ouverts à la mobilité internationale des élèves.

www.reap-64-40.fr

